

Article 21 du Règlement

terme. Par exemple, il négocie actuellement certains accords hydro-électriques qui créeront des milliers d'emplois à long terme avec des possibilités de formation pour . . .

M. le Président: Le temps de parole du député est expiré.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

LE NOUVEL INVESTISSEMENT DANS L'USINE DE LA GENERAL MOTORS À ST. CATHARINES

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, il y a seulement quatre ans, de nombreux observateurs avertis de la scène industrielle prédisaient le déclin irrévocable de l'industrie automobile nord-américaine.

Protégée par le contingentement des importations japonaises, l'industrie nord-américaine a bénéficié d'un répit lui donnant l'occasion de moderniser ses moyens de production et d'adopter des techniques de pointe.

Hier, la société General Motors a annoncé sa décision d'investir 255 millions dans son usine de moteurs à St. Catharines. Cette décision traduit une réaction vigoureuse devant la concurrence et la volonté de faire en sorte que ses produits soient largement à la hauteur de ceux de ses concurrents mondiaux quant à la qualité et à l'efficacité.

Grâce à de nouvelles techniques de moulage mécanisé et à l'utilisation de capteurs informatisés, General Motors sera en mesure de réduire ses prix de revient. Cette décision est également une garantie de stabilité de l'emploi dans notre localité, question qui préoccupe tous les citoyens au plus haut point. La décision de General Motors saura donner confiance aux autres fabricants canadiens face à la concurrence technologique mondiale et aux Canadiens en général qui bénéficieront de la décision de la GM.

* * *

LES MINES

LE BESOIN D'ÉQUIPES DE SECOURS BIEN FORMÉES

M. Dave Nickerson (Western Arctic): Monsieur le Président, il convient de rendre hommage aux milliers de Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, qui donnent bénévolement de leur temps pour s'entraîner au travail de sauvetage minier. Malgré toutes les précautions, une catastrophe minière peut se produire n'importe quand, et il est essentiel de compter sur des équipes de secours bien entraînées pour réduire au minimum les pertes de vie.

Les compétitions entre équipes de sauveteurs miniers, dans des épreuves régionales, provinciales, territoriales et nationales, non seulement rendent l'entraînement plus attrayant, mais elles permettent d'atteindre un plus haut degré de préparation et d'efficacité. C'est pourquoi il y a lieu d'encourager la tenue de ces épreuves. Toutefois, nous apprenons avec tristesse que, pour la deuxième année consécutive, les épreuves canadiennes de sauvetage minier, qui devaient avoir lieu à Yellowknife, ont été annulées. En exprimant notre gratitude à tous ceux qui s'occupent de sauvetage minier, il faut également faire savoir que nous sommes consternés d'apprendre que cette compétition n'aura pas lieu cette année et que nous avons bon espoir que l'on pourra trouver l'an prochain des fonds suffisants pour en permettre la tenue.

[Français]

LES AFFAIRES INDIENNES

ON SUGGÈRE D'ADOPTER À L'UNANIMITÉ LE PROJET DE LOI C-46

M. André Maltais (Manicouagan): Monsieur le Président, la Chambre sera saisie cet après-midi d'un projet de loi fort important concernant les Naskapis et les Cris. Effectivement, suite à l'entente sur la Baie James, le projet de loi C-46 qui sera présenté cet après-midi propose l'autonomie complète, pratiquement, de ces diverses réserves et confirme la responsabilité des Cris et des Naskapis en matière de gestion de leur territoire, quant à la forme que pourront prendre leurs conseils de bandes et à l'ensemble des règlements qui vont dépendre directement des conseils d'administration.

Monsieur le Président, je serais très heureux si la Chambre pouvait adopter ce projet de loi à l'unanimité cet après-midi, et ce pour les Cris et les Naskapis, ainsi que pour l'avancement de ces groupes indiens qui, jusqu'à maintenant, ont démontré une valeur sûre concernant les traditions autochtones. Cela va permettre, je pense, à tous les autochtones du Canada d'avoir confiance en eux et de démontrer à tous les blancs qu'ils sont capables de se gouverner eux-mêmes.

* * *

● (1115)

[Traduction]

LES AFFAIRES SOCIALES

LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES DANS LES SERVICES SOCIAUX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE—HOMMAGE AU DÉVOUEMENT DES BÉNÉVOLES D'UN CENTRE D'INTERVENTION D'URGENCE DE VANCOUVER

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, lorsque les temps sont durs comme c'est le cas maintenant, les services sociaux ont beaucoup de mal à satisfaire les demandes, particulièrement en Colombie-Britannique. Le gouvernement provincial a en effet imposé de radicales compressions budgétaires dans les domaines des soins médicaux, de l'éducation, des garderies d'enfants, de la prévention des sévices dont sont victimes les enfants, des services aux jeunes, aux vieillards et aux handicapés. Le chômage atteint des taux sans précédent surtout chez les jeunes. Étant donné le nombre croissant des foyers brisés et celui sans précédent de familles monoparentales, et étant donné la réduction des services de bien-être social, les organismes qui dispensent des services sociaux sont particulièrement débordés.

Un organisme de bénévoles travaille au service de l'agglomération métropolitaine de Vancouver depuis 15 ans aujourd'hui, avec un dévouement et une énergie extraordinaires: le Crisis Intervention and Suicide Prevention Centre of Greater Vancouver. Cet organisme a donné de l'espoir aux désespérés et a sans doute sauvé de nombreuses vies humaines. Aujourd'hui, à l'occasion du quinzième anniversaire de sa fondation, je tiens à féliciter les milliers de bénévoles qui ont fait généreusement don de leur temps pour être à l'écoute des personnes en difficulté, ainsi que les équipes volantes.